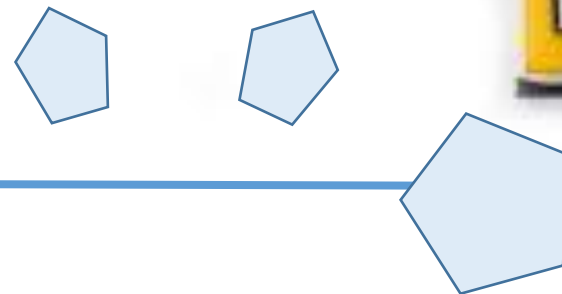


Projet éducatif

2019-2022



But et définition du projet éducatif



Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que les représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*.

De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes (LIP, articles 37 et 97.1) :

- Décrire le contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Groupes ayant collaborés à l'élaboration du projet éducatif

Afin de se doter d'un projet éducatif hautement porteur de sens et de cohérence, toute la communauté de notre école a été consultée afin de susciter une grande mobilisation orientée vers la réussite de nos élèves. Ainsi l'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, personnel de soutien, direction), les membres du conseil d'établissement, les parents et les élèves ont participé à l'élaboration de notre projet éducatif.

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- Les élèves et les parents ont été consultés par un sondage portant sur l'appréciation des services dispensés dans leur école primaire;
- Le personnel de l'école (enseignants, professionnels, personnel de soutien) a été consulté sur l'analyse des résultats et sur l'élaboration du projet éducatif lui-même;
- Les membres du conseil d'établissement (CÉ) ont dans un premier temps, donné le mandat de l'élaboration du projet éducatif 2019-2022 à un comité de travail composé d'enseignants et de professionnels de l'école et à chaque séance du CÉ prévues au calendrier, les membres ont été consultés, ont participé aux échanges et ils ont adopté le projet éducatif 2019-2022.

Mise en contexte

Portrait de sa clientèle

L'école primaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil offre des services éducatifs au préscolaire et au primaire à une clientèle régulière provenant des municipalités paroisse et village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Notre établissement dessert une population qualifiée de milieu moyen selon les indices démographiques disponibles : indice de milieu socio-économique (IMSE) et indice du seuil de faible revenu (SFR). Le recensement de 2017-2018 a attribué à l'école primaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil l'échelon 7 sur 10 (indice 7 IMSE = milieu moyennement favorisé) et l'échelon 6 sur 10 (indice 6 SFR = seuil moyen). Une forte majorité de la clientèle prend l'autobus ou est transportée par leurs parents et fréquente le service de garde. Moins de 3% sont des élèves marcheurs.

En 2018-2019, 169 élèves fréquentent notre école pour 114 familles :

10 élèves au programme Parenfant (4 ans)
19 élèves à la maternelle
140 élèves au primaire (1^{ère} à la 6^e année)

De ce nombre, 4% sont des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Un personnel mobilisé

L'équipe-école de Notre-Dame-du-Bon-Conseil travaille en étroite collaboration et de façon concertée afin de suivre tous ensemble chaque parcours d'apprentissage de chacun des élèves qui fréquentent notre école.

Parmi notre personnel, on dénombre :

Personnel enseignant

7 enseignants titulaires
1 enseignante partageante (40%)
2 enseignants 3^e cycle mi-temps (50%) anglais intensif
4 enseignants spécialistes temps partiel (anglais, éducation physique, musique, sciences)
1 enseignant Parenfant

Personnel cadre

1 direction d'école (3 jours/semaine)

Personnel professionnel

1 orthopédocue (4 jours/semaine)
1 psychoéducatrice (2,5 jours/semaine)
1 psychologue (au besoin)

Personnel intervenant – partenaire CSSS

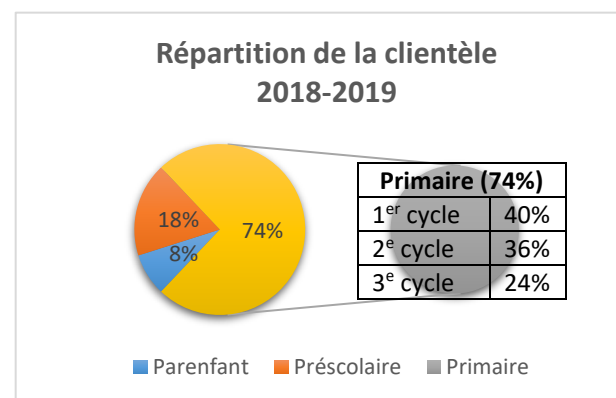
1 travailleuse sociale (au besoin)
1 infirmière (au besoin)
1 hygiéniste dentaire

Personnel de soutien

1 secrétaire d'école (3 jours/semaine)
1 concierge temps complet
3 éducatrices spécialisées (10,3 jours/semaine)
1 responsable du service de garde
7 éducatrices au service de garde

Équipe de bénévoles

3 dames de la communauté aident à la bibliothèque
10 membres et plus de parents dans l'OPP
5 membres parents au Conseil d'établissement



Nos valeurs

Notre établissement adhère et se définit à partir des mêmes valeurs que la Commission scolaire des Chênes. Ces valeurs caractérisent notre milieu et sont à la base de toutes nos actions. Elles étaient au cœur de la vision du projet éducatif 2013-2018 et les actions qui ont été priorisées ces 5 dernières années ont produit des améliorations notables.

De plus, les besoins spécifiques de notre école demandent aux adultes qui accompagnent nos élèves au quotidien de leur enseigner l'importance de l'entraide, la collaboration et le plaisir d'apprendre. Une croyance forte du milieu encourage l'engagement de la clientèle à recevoir de l'accompagnement soutenu et à maintenir les efforts dans leurs apprentissages.

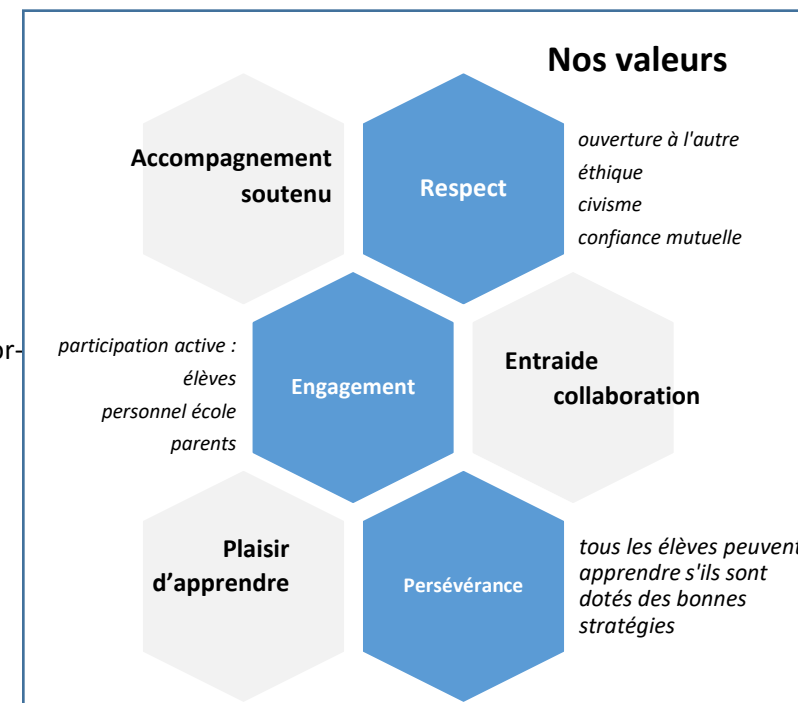
Les forces du milieu

À l'école primaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le milieu de vie et l'environnement d'apprentissage sont sains et sécuritaires : les élèves progressent en étant encouragés à s'entraider, à interagir positivement avec leurs pairs et à s'engager pleinement dans leurs apprentissages (voir tableau ci-contre).

L'implantation du programme de soutien au comportement positif (**SCP**) instauré en 2014-2015 a doté l'école d'une philosophie d'accompagnement nouvelle en milieu scolaire orientée vers le renforcement des comportements positifs. Ce changement d'intervention important a constitué un moteur significatif pour notre école. Grâce à la modélisation des comportements attendus, l'encouragement continu des élèves à interagir de manière positive (la civilité et le respect des autres sont prioritaires pour tous à NDBC) et des interventions harmonisées sur le comportement, le climat de l'école s'est amélioré. Par cette action, l'équipe école a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé en 2013 dans son projet éducatif : Offrir un milieu de vie enrichissant où chacun apprend à vivre dans l'harmonie et le respect des autres. De plus, plusieurs occasions de reconnaissance des élèves sont vécues à l'école : cérémonies mensuelles des étoiles, remises des certificats de civilité et distribution de billets de gentillesse.

L'engagement des élèves (**Jeunes leaders**) a contribué à l'amélioration de l'organisation des temps de récréation sur la cour d'école et a favorisé la qualité des jeux organisés pour tous les élèves. Les plus grands animent les jeux des plus petits à la récréation pour permettre de vivre ces récréations dans le plaisir et l'harmonie.

La participation active des parents à la vie de l'école par l'**OPP** vient affirmer à nos élèves tout l'intérêt que les adultes portent à leur cheminement scolaire et contribue à faciliter l'organisation d'activités multiples, variées telles que : olympiades, courses, déjeuner santé, collations surprise, maison du cinéma, cachette dans l'école, jeux de société, cirque. Ils s'impliquent aussi à décorer l'école pour les grandes fêtes du calendrier : Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques et la période estivale. Leur implication à la bibliothèque de l'école favorise l'accès aux élèves à un lieu de lecture privilégié.



Le personnel de l'école est très engagé dans l'amélioration et la progression continues des apprentissages des élèves.

Les résultats en **lecture** ont progressé grâce aux efforts concertés et au travail d'équipe soutenu des enseignants et des professionnels (voir tableaux annexe 1). Telle qu'elle s'y était engagée, l'équipe-école s'est investie dans le **continuum de lecture** et l'**enseignement explicite** des stratégies de lecture.

L'implantation de l'approche *Réponse à l'intervention (RAI)* dirigée par l'orthopédagogue a permis aux élèves à risque de recevoir de l'aide ciblée en lecture et en écriture. Des sous-groupes d'élèves travaillent, par exemple, avec l'orthopédagogue pour améliorer la fluidité en lecture au 1^{er} cycle.

Au **préscolaire**, le programme **Forêt de l'alphabet** favorise le dépistage précoce des besoins chez nos futurs lecteurs et aidé du programme **Le Sentier** dispensé par l'orthopédagogue, les élèves plus vulnérables travaillent à consolider l'acquisition des sons, des lettres et la segmentation des mots.

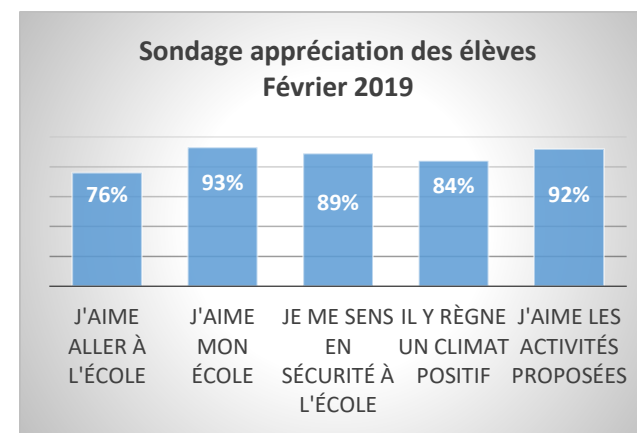
Les taux de réussite en **écriture** et en **mathématiques** ont progressé ces 2 dernières années et ont surpassé les taux de réussite de la CSDC. L'accès à la réussite pour un plus grand nombre d'élèves (voir tableaux Annexe 1) est le résultat des choix d'une équipe-multi soucieuse de répondre prioritairement aux besoins spécifiques de tous les élèves. Les allocations financières des mesures **Aide individualisée**, **Partir du bon pied**, **Aide aux parents**, **Soutien primaire** et plus récemment **Coup de pouce** ont été employées pour l'ajout :

- 1 éducatrice spécialisée dans les classes, où on retrouvait les élèves à risque, avec l'objectif premier de permettre à l'enseignante titulaire un temps privilégié pour reprendre, avec les élèves vulnérables, les difficultés identifiées;
- 1 journée orthopédagogie 1^{er} cycle;
- 1 journée psychoéducation 1^{er} cycle;
- 1 ressource enseignante s'ajoute aux classes de 4^e et 6^e années pour la préparation et la tenue des épreuves du MEES.

Au **préscolaire**, l'allocation dédiée à ce groupe d'âge a permis l'ajout de 7h/semaine d'une éducatrice spécialisée pour offrir des ateliers sur l'acquisition des habiletés sociales en groupe, des activités de renforcement de la motricité fine ou globale afin de permettre à tous l'acquisition des compétences préalables au passage au primaire. Pour soutenir tous les besoins de sa clientèle, l'enseignante et les professionnels réfèrent les parents vers les services d'orthophonie, d'ergothérapie, d'optométrie et d'audiologie.

Depuis 2016-2017, l'ajout de **l'anglais intensif** à la grille matières permet d'enrichir le profil d'apprentissage des élèves de 6^e année. En leur offrant un rythme d'apprentissage différent (alternance 5 jours académiques / 5 jours anglais en continu sur les 10 mois du calendrier scolaire), nos élèves qui complètent leur dernière année du primaire dans leur école de quartier sont davantage mobilisés dans leurs apprentissages et apprécient cet environnement qui les prépare à l'entrée au secondaire. Ils améliorent leurs méthodes de travail et acquièrent de l'autonomie. Au 3^e cycle, les contenus d'orientation scolaire et professionnelle (**COSP**) ont été intégrés : ils développent la connaissance de soi et offrent à l'élève l'occasion de réfléchir sur son projet scolaire.

En septembre 2017, le service des ressources matérielles de la CSDC complétait le **plan d'amélioration des installations** de l'école et du parc-école. L'école primaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil est dotée maintenant d'une bâtisse actualisée, adaptée et d'un parc-école rénové.



Les défis

Par l'analyse de nos résultats, à l'école primaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil, on identifie les zones de vulnérabilité suivantes :

- S'attarder à l'amélioration des apprentissages de nos élèves garçons en lecture et en mathématiques 4^e et 6^e année (voir tableaux annexe 1);
- Réduire les écarts des taux de réussite entre les résultats au sommaire et à l'épreuve unique en lecture et en mathématiques (voir tableaux annexe 1);
- Soutenir par des moyens probants les élèves du premier cycle manifestant des déficits dans les compétences à lire et à écrire;
- Soutenir par des moyens probants le développement chez nos jeunes élèves (préscolaire et 1^{er} cycle) de la persévérance à la tâche académique et la persistance de l'effort.

Les attentes

Les consultations effectuées auprès de nos parents nous démontrent leurs besoins. Voici la liste des attentes prioritaires envers l'école :

- Être informé régulièrement du cheminement de mon enfant;
- Être rapidement informé lorsque mon enfant rencontre des difficultés;
- Être outillé pour accompagner mon enfant dans son cheminement scolaire.

Les besoins

Rencontres ou communications plus nombreuses.

Analyse de la cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite



Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école			Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable		Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement		✓		Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématiques (résoudre et raisonner).			✓
L'importance de l'intervention précoce		✓		D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4e année du primaire.	✓		
La réussite des garçons			✓	D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.			
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'écart entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification. - Réduire l'écart entre les élèves EHDA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention). 		✓	✓
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété).		✓		D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	✓		
Le principe de subsidiarité qui rapproche les lieux décisionnels de l'école		✓					
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)		✓		Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.	✓		
L'ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	✓			D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		✓	

Priorités 2019-2022

Le choix des objectifs de ce projet éducatif s'appuie sur les résultats de recherche qui démontrent :

- ✓ que le temps de présence en classe, les pratiques pédagogiques probantes, la qualité des relations avec les enseignants et les camarades de classe, le sentiment d'appartenance au groupe et l'environnement stimulant ont un impact sur la persévérance de l'élève (St-Pierre, Fortin, Colletette, Lessard).
- ✓ qu'un bon nombre d'élèves du primaire obtenant des résultats en français et en mathématiques inférieurs à 66 % présentent des difficultés à la fin du deuxième cycle du secondaire ou sont en échec dans plus d'une discipline. De ceux-ci, plus ou moins 30 % abandonnent au secondaire. (COLLERETTE, PELLETIER. 2014 et 2016).

Enjeux de l'école	Orientations spécifiques	Objectifs CSDC	Objectifs NDBC	Indicateurs	Cible	Situation actuelle
Les facteurs prédictifs de la réussite	Augmenter les compétences en mathématiques.	Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en mathématiques (résoudre et raisonner).	Augmenter le taux de réussite des garçons à l'épreuve ministérielle de mathématiques de 6e année du primaire.	Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématiques de 6e année.	Augmenter le taux de réussite.	Résoudre 71 % Raisonner 86 %
	Augmenter les compétences en littératie.	Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématiques (résoudre et raisonner).	Réduire l'écart entre les taux au sommaire et à l'épreuve en lecture.	Le pourcentage d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve (indicateur MEES 3%).	Réduire l'écart.	Lecture 4 ^e année écart de 8 % Lecture 6e année aucun écart
Le dépistage des élèves en besoin particulier	Soutenir et poursuivre le développement des méthodes de dépistage et d'intervention auprès des élèves ayant des besoins particuliers.	D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	Augmenter le nombre d'actions ciblées sur les défis d'apprentissage et sur les comportements des élèves à risque.	Le taux de réussite des élèves à risque (61-66%) aux épreuves de 6 ^e année.	Augmenter le taux de réussite.	Lecture 50 % Écriture 73 % Résoudre 60 % Raisonner 0 % (57 % garçons – 43 % filles)
L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie	Augmenter à 60 minutes par jour les activités actives des élèves.	D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	D'ici 2022, augmenter et atteindre l'intégration de 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	Le nombre de minutes d'activités actives par jour.	Augmenter le nombre de minutes d'activités actives.	Moyenne 40 minutes par jour
Les différentes préoccupations des parents			Développer et implanter un moyen de suivi individuel des élèves pour les parents.	Résultats du sondage des parents Nombre de communications diffusées / an Temps investi en rédaction par semaine.	Amélioration continue.	Parents ont exprimé manque de d'informations (sondage d'appréciation février 2019)

Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Le projet éducatif 2019-2022 de l'école primaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil est adopté par le Conseil d'établissement le 19 mars 2019 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel de la présidente du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient une copie du projet éducatif 2019-2022 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidente du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer périodiquement la progression des résultats. Elle aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord).

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

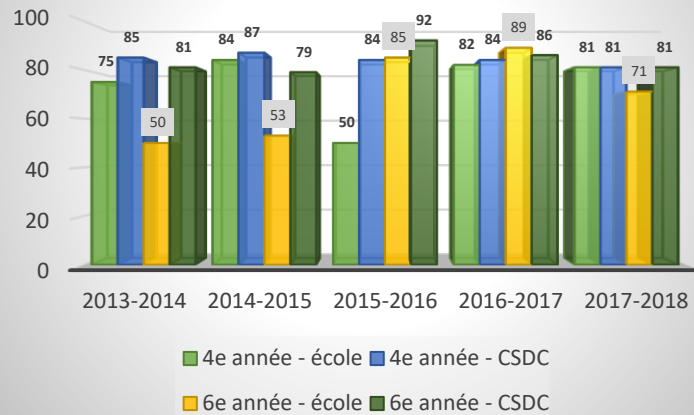
Signé le 19 mars 2019 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Madame Sara St-Louis, présidente du Conseil d'établissement

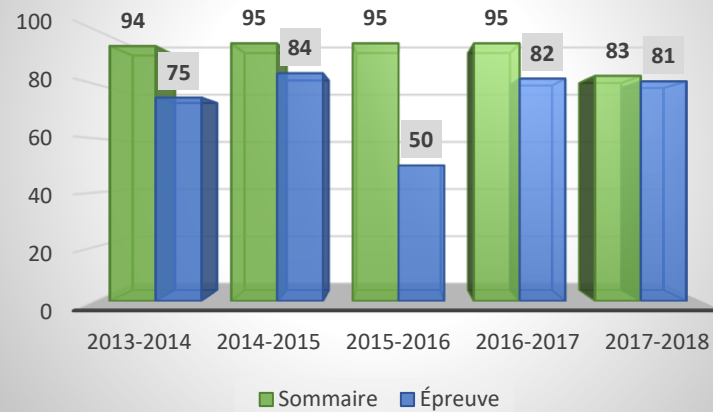
Madame Nataly Gagnon, directrice d'établissement

Annexe 1 – Taux de réussite en français

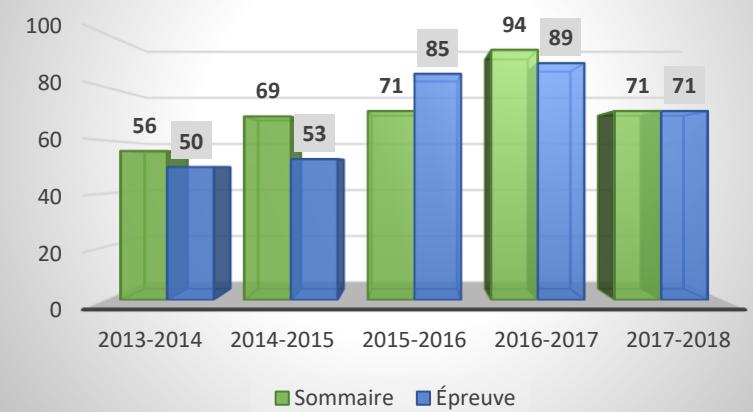
Lecture - épreuve MEES 4e et 6e année



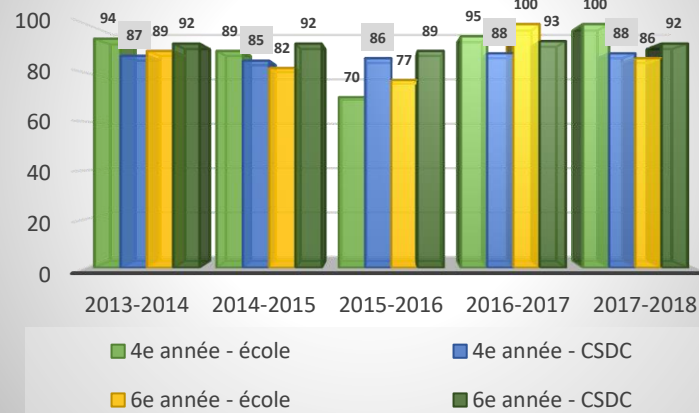
Écart des résultats - lecture 4e année



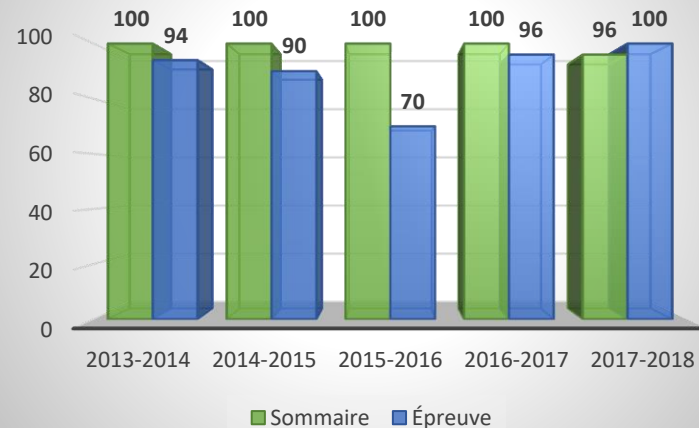
Écart des résultats - lecture 6e année



Écriture - épreuve MEES 4e et 6e année

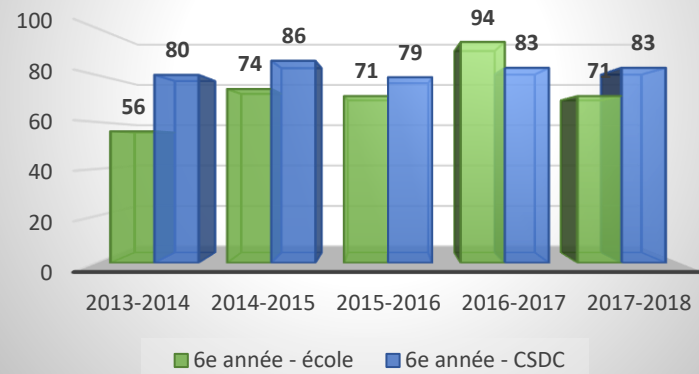


Écart des résultats - écriture 4e année

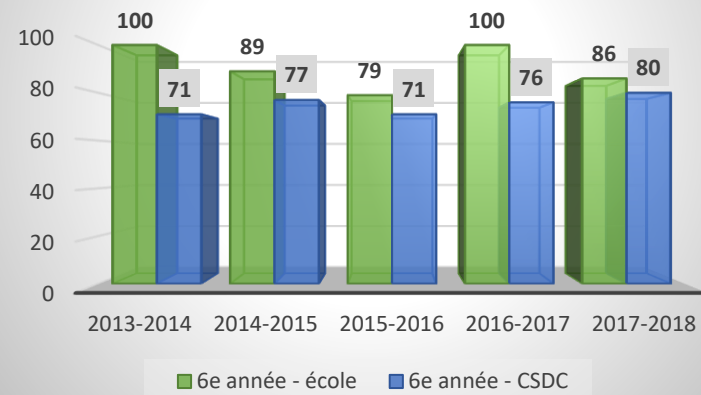


Annexe 2 – Taux de réussite en mathématiques

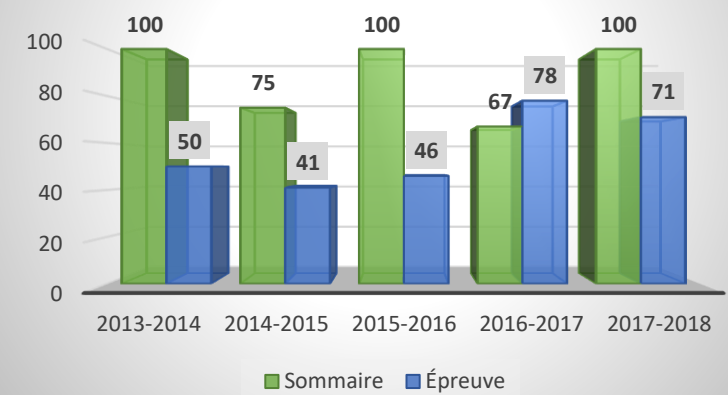
**Mathématiques Résoudre -
épreuve MEES
6e année**



**Mathématiques Raisonner -
épreuve MEES
6e année**



**Écart des résultats -
Mathématiques
Raisonner - 6e année**



Annexe 3 – Écart entre les garçons et les filles

